

N/REF : 22/05/2024 11H49 C:025065 I:35223
V/REF : 1091045
V/Email reçu le Mercredi 22/05/2024 a 11H49

CITYA AUDRAS & DELAUNOIS
Agence de Bonne
30 ALLEE HENRI FRENAY
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : 5 VIEUX TEMPLE
5 RUE DU VIEUX TEMPLE
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 19 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 RUE DU VIEUX TEMPLE - CHEZ MONSIEUR GOSSET AU 07 82 41 34 31

MOTIF : INTERVENIR POUR UN PROBLEME DE CANALISATION BOUCHEE

Donneur d'ordre : Mme R PENIN

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 17/06/2024 A 9H00
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DE L'EVACUATION CUISINE DEPUIS LE BOUCHON DE VISITE DEJA EXISTANT
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 17/06/24 a 14H53 Mme R PENIN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 10,00%	17,69
TOTAL T.T.C.En EURO	194,59

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN